

Le début de Paul Eyschen à la tête du gouvernement coïncide avec l'aggravation de l'état de santé du roi grand-duc Guillaume III. Aussi, de toutes parts discutait-on l'éventualité d'un changement dans la succession au trône.

Pour notre ministre d'Etat, la solution était toute trouvée, puisque ne pouvait entrer en ligne de compte que le chef de la branche walramienne des Nassau, le duc Adolphe. En effet, ce prince était, de par le statut de famille de cette maison, grand-duc présomptif du Grand-Duché de Luxembourg et, depuis la mort du prince Alexandre des Pays-Bas, en 1884, grand-duc héréditaire.

Les pêcheurs en eau trouble qui jugeaient le moment propice pour faire de nouveau montre de vellétés annexionnistes, furent vite déconcertés par le discours bref et précis que Paul Eyschen prononça à leur adresse à la séance de la Chambre du 6. 11. 1888. (6)

Définissant le rôle du Grand-Duché au sein des Etats européens indépendants, la déclaration du ministre d'Etat trouva un écho des plus salutaires.

Des voix approbatives de la presse française nous retiendrons celle de la « Cocarde », l'éphémère feuille boulangiste, pour qui Eyschen est « l'homme providentiel, le seul capable d'enrayer les menées audacieuses des traîtres qui rêvent de l'annexion de leur pays à l'Allemagne. »

Même dans ce dernier pays les grands journaux accueillirent favorablement les paroles de Paul Eyschen. A côté de la « Norddeutsche Allgemeine Zeitung », la « Kölnische Zeitung » (où grâce à Prosper MULLENDORFF, encore que correspondant à Bruxelles, notre pays possédait quelques sympathies) constata : « Die staatsrechtliche und politische Zukunft des schönen Ländchens steht völlig fest und sicher und an ihr kann auch durch einen Thronwechsel schlechterdings nichts geändert werden. Eine luxemburgische Frage gibt es nach gar keiner Seite mehr. » (7)

La régence du duc Adolphe, qui débuta le 11. 4. 1889 après que les Etats généraux des Pays-Bas eurent prononcé l'incapacité de régner de Guillaume III, fut déjà interrompue le mois suivant pour être reprise en octobre et prendre fin le 23. 11. 1889, à la mort du roi grand-duc.

Que les relations entre Guillaume III et Eyschen eussent toujours été assez froides, c'était là secret de polichinelle. Le ministre d'Etat en a lui-même indiqué les raisons : « Le roi ne m'aimait pas. C'est que dès 1867 j'avais demandé la réforme de notre loi sur la milice et le remplacement de la milice par le volontariat (réalisé en 1881). Lorsque je suis entré au Gouvernement, c'était une des conditions que j'avais posées. A une autre occasion, j'avais dû mécontenter le roi, en étant d'un avis absolument contraire au sien et en amenant le Gouvernement à lui demander de poser un acte qu'il avait refusé d'abord. » Le comte H. DE VILLERS, secrétaire du roi et M. MONGENAST sont cités comme témoins du déplaisir du souverain.